

24.12.2008, 04:15

Communiste et féministe, Marcelle Corswant n'est plus

Marcelle Corswant, née Hirsch, aurait eu cent ans le 12 octobre prochain. Elle s'est éteinte le 18 décembre dernier au home des Arbres, à La Chaux-de-Fonds.

Son nom restera attaché aux combats qu'elle a menés tout au long de sa vie pour une société plus juste.

Lors de ses obsèques, lundi dernier, l'ancien conseiller communal et député Alain Bringolf a retracé son parcours. Pour sa part, la Locloise Marianne Huguenin, syndique de Renens (VD) et ancienne conseillère nationale, parente de la disparue, a montré que le combat féministe avait été au coeur de l'action de Marcelle Corswant. L'autre fil rouge de son engagement a été le pacifisme, à Travers le combat contre la bombe atomique et contre la guerre du Vietnam.

A seize ans, au cours d'une course d'école, Marcelle se promet à celui qui allait devenir son époux, André Corswant. Les deux gymnasiens adhèrent au Mouvement de la jeunesse suisse romande, qui s'occupe des enfants pauvres. Ce premier contact avec les injustices sociales décide de leur engagement politique.

Marcelle et André se marient au Caire, en 1932. Leur fille Lucienne naît à Mansourah, où ils sont allés enseigner. En été 1935, alors que le couple est revenu à La Chaux-de-Fonds pour passer les vacances, un poste se libère au gymnase de La Chaux-de-Fonds. André est engagé. Militant du Parti socialiste, il est l'un des ténors du Front antifasciste.

Le couple milite de conserve, notamment au sein du Front antifasciste, créé l'année précédente. André milite dans les rangs de la Jeunesse socialiste. En 1937, sur la base de la loi cantonale anticommuniste, le Conseil d'Etat lui retire le droit d'enseigner. Marcelle le remplacera quelque temps, à la demande du directeur, Auguste Lalive.

En 1939, il est nommé secrétaire-chancelier de la Ville. Cet été-là, il refuse de condamner le pacte Hitler-Staline. En conséquence, il est exclu du Parti socialiste et la Jeunesse socialiste est dissoute. L'année suivante, il perd aussi son poste à la commune. Désormais sans revenu, il ouvre une échoppe de bouquiniste, rue Jaquet-Droz, en face de la Halle aux enchères. Ce local deviendra le siège du Parti ouvrier et populaire chaux-de-fonnier.

Dès 1944, André Corswant dirige le Parti du travail sur le plan national et le Parti ouvrier et populaire sur le plan cantonal. Elu au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds en 1948, il y gère les Travaux publics. Il est aussi élu au Grand Conseil en 1959. Il connaît une fin tragique lors d'une course en montagne, en 1964.

Marcelle continue ses engagements multiples dans divers mouvements, dont l'Association des femmes pour la paix et le progrès, à l'Avivo - dont elle tient le bulletin - comme au sein du POP. Elle succède à son époux au Grand Conseil, où, réélue, elle siège jusqu'en 1979. Parallèlement, elle est membre du Conseil général (1968-1982), qu'elle préside en 1973. Elle reste membre de la Commission cantonale de gériatrie jusque dans sa nonantième année.

Dans une lettre lue lors de la cérémonie, l'auteur chaux-de-fonnier Fermin Belza lui a rendu hommage: «Elle a été communiste et le mot n'est pas trop grand pour elle. Pas le communisme des casernes, mais un communisme d'une totale fraternité. Celui qui doit survivre, celui si nécessaire.» /lby

<https://www.arcinfo.ch/articles/regions/montagnes/communiste-et-feministe-marcelle-corswant-n-est-plus-108582>

<http://www.ordiecole.com/chauxdefonds/corswant.html>

http://www.ordiecole.com/chauxdefonds/corswant_marcelle.pdf